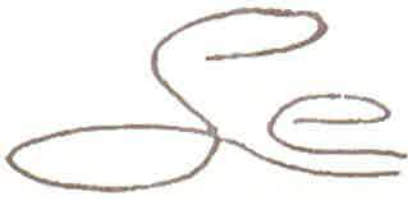


**Juin 2023**



**CONTACT**

**Bonnes vacances estivales !**

---

## **Grand ménage du printemps !**

L'arrivée du beau temps est synonyme de nettoyage. Toujours dans le but d'offrir aux citoyens un milieu propre et paisible où il fait bon vivre. La municipalité de Saint-Stanislas demande la collaboration de tous afin de réaliser un grand ménage printanier de leur cour. Ajouter quelques fleurs à vos aménagements pour faire de la couleur dans notre municipalité!

La municipalité compte sur votre participation, nous espérons ne pas avoir à utiliser la réglementation en vigueur afin de faire exécuter des nettoyages.



**Merci de votre compréhension!**

---

## **Camp de jour 2023**

**Le camp de jour 2023 ouvrira ses portes du 26 juin au 18 août 2023**

**Nos animateurs cette année seront :**

**José Charbonneau, Pénélope Poitras et Océanne Potvin.**

**Le camp de jour sera situé au sous-sol de l'église !**

**Nous sommes impatients de vous accueillir dans notre salle fraîchement rénovée !!**



# **OPPORTUNITÉ D'AFFAIRE**

**La municipalité de Saint-Stanislas recherche un nouveau concessionnaire afin d'assurer la gestion et l'opération du Restaurant au Clocher suite au départ à la retraite des personnes qui étaient les gestionnaires.**

**Le restaurant au Clocher est situé dans l'église. Le concessionnaire devra assurer la gestion du restaurant, des denrées, la comptabilité et autres tâches connexes.**

**Tous les frais fixes sont assumés par la municipalité.  
(Électricité, téléphone, chauffage, aucun loyer à payer)**

**Les personnes intéressées à offrir leurs services sont appelés à soumettre leur candidature aux coordonnées suivantes :**

**Par Courriel : Caroline Gagnon, directrice générale,  
admin@st-stanislas.qc.ca  
Téléphone: 418-276-4476**

# Bureau municipal

Nous désirons vous informer que le bureau municipal sera fermé les journées suivantes pour formation : mercredi 14 et jeudi 15 juin 2023.

De plus, nous désirons vous rappeler que le journal fera relâche pour les mois de juillet et août 2023.

Le bureau sera fermé les deux semaines de la construction du 21 juillet au 4 août inclusivement.

---

## Bibliothèque

Veillez prendre note que la bibliothèque  
fermera ses portes  
pour la saison estivale  
du 22 juin au 12 septembre 2023  
inclus

Merci de votre compréhension  
et

Bonnes vacances !



---

## Semis à Vendre

Madame Rita Gauthier  
418-276-8084

- Tomate
- Concombre
- Fines herbes
- Cerise de terre
- Plants variés
- Vivaces

Tous les Semis de Madame Rita proviennent de graines et d'engrais biologique.



Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec elle par téléphone.





# **Assemblée générale annuelle du Comité des Amis**

Le Comité des Amis de Saint-Stanislas  
vous invite à son assemblée générale annuelle  
Mardi le 20 juin 2023 à 19h00 à  
la salle Municipale de Saint-Stanislas

Bienvenue à tous !

---

## **Les loisirs à Saint-Stanislas**

L'agente de développement local et des loisirs de la municipalité de Saint-Stanislas tient à vous rappeler qu'elle est disponible pour entendre vos demandes et vous aider dans vos démarches pour organiser des activités dans la municipalité.

Que ce soit pour organiser des jeux, des tournois ou autres, elle peut vous orienter vers les bonnes références et vous aider à publiciser vos bonnes idées.

Cathy Fontaine

Pour la contacter : [Cathiee-xx@hotmail.com](mailto:Cathiee-xx@hotmail.com)



## Escalade Haut Clocher

### Horaire d'été

**Horaire Estival: 25 juin au 20 août 2023**

**Lundi au Samedi : 13h00 à 21h00**

**Dimanche : 13h00 à 18h00**

**23-24 juin 2023 : Fermé**

**Retour à l'horaire habituel à partir du**

**Lundi 21 août 2023.**

**Pour un groupe de 8 et plus, n'oubliez pas  
de réserver via notre page facebook !!**

**Bonne saison estivale à tous !!**





# Terrain de camping

Prendre note que les réservations pour le terrain de camping du Lac Eden se font maintenant par internet sur le site **CAMPIN.CA** ou sur le site de la municipalité de St-Stanislas au **www.st-stanislas.com**



---

## Restaurant au Clocher

La municipalité de Saint-Stanislas désire vous informer que le Restaurant au Clocher est fermé pour un temps indéterminé en raison d'un manque de concessionnaire.

Si vous connaissez quelqu'un d'intéressé par la gestion du restaurant, n'hésitez pas à communiqué avec la municipalité au 418-276-4476

---

## Salle de conditionnement physique

La salle de conditionnement physique est ouverte. Tous les citoyens qui le désire peuvent acheter une clé au coût de 10\$ au bureau municipal et y avoir accès.

Les heures d'ouverture sont de 5h00 à 23h00.

Merci de votre coopération !

# DISTRIBUTION DU *compost*

C'EST  
GRATUIT!

**Le compost est situé derrière le garage municipal  
Il est à la disposition des citoyens**

**Venez vous en chercher !!**

## COMMENT ÇA MARCHE?

- #1** **Quantité de 100 litres par adresse civique**  
C'est l'équivalent de 5 chaudières de 5 gallons.
- #2** **Apportez votre pelle et vos contenants**  
Tout type de contenant est accepté. Utilisez ce que vous avez à la maison!
- #3** **Vous ne pouvez pas récupérer du compost pour plus d'une adresse civique à la fois**  
Pour des raisons de logistique et afin de permettre à tout le monde d'avoir une part égale de compost.
- #4** **Utilisez-le dans vos jardins et plates-bandes**  
Ce compost a été échantillonné et analysé en laboratoire selon des méthodes accréditées au Québec et est sans danger pour vos potagers et fleurs.

POUR VOIR LA LISTE  
COMPLÈTE DES LIEUX  
DE DISTRIBUTION :  
[WWW.MONBACBRUN.COM](http://WWW.MONBACBRUN.COM)



Régie des matières résiduelles  
du Lac-Saint-Jean

# IMPORTANT

## Avis aux propriétaires d'animaux

Suite à plusieurs plaintes reçues par des résidents de la municipalité, nous désirons vous rappeler le règlement concernant les chiens :

- Obligation d'enregistrer et de licencer tout chien au coût de 30\$ par année;
- Un permis de chenil est exigé si vous avez 3 chiens et plus;
- Tout chien de plus de 20 kg doit porter un licou ou un harnais attaché à sa laisse en tout temps;
- Les amendes en cas de non-respect sont :
  - Entre 250\$ et 750\$ dans le cas où un chien n'est pas licencié;
  - Entre 500\$ et 1 000\$ pour un chien non attaché.
- Tout vétérinaire et tout médecin soignant est tenu de signaler à la municipalité qu'un chien a mordu une personne ou un autre animal;
- Le chien qui a mordu sera soumis à des examens et du gardiennage, lesquels sont aux frais du propriétaire ou du gardien.